



Certificat Fédéral de Gardien de But

Module Entraînement

Total volume horaire : 16 heures

Objectifs	Perfectionner, accompagner les différents publics dans le cadre de l'entraînement des gardiens(nes) de but et de la compétition
Public concerné	Educateurs(trices), entraîneurs
Prérequis	Être licencié(e) FFF (à minima sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus) Avoir suivi le module Initiation
Programme	L'éducateur(trice), le public et le jeu ➤ Analyser les contraintes du match et les différents gestes techniques L'éducateur(trice) et l'entraînement ➤ Mettre en œuvre des procédés d'entraînement adaptés lors des entraînements spécifiques ➤ Mettre en œuvre des entraînements à l'attention des GB avec utilisation de joueurs ➤ Identifier des formes de programmation et planification L'éducateur(trice) en situation ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Maîtriser la démarche pédagogique ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement L'éducateur(trice) et l'accompagnement ➤ Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des GB durant l'entraînement et le match ➤ Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du GB adapté
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mises en situation pratique, observations, découverte de nouveaux savoirs - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret du stagiaire
Informations complémentaires	La certification est décalée. Pour valider un Certificat Fédéral Football, l'éducateur(trice) pourra s'inscrire à une session de certification à la condition : - D'avoir suivi les deux modules du CFF concerné, et ce sans limite de temps En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à suivre à nouveau la formation. Il devra s'inscrire à une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées. La certification comporte : 1. Une mise en situation pédagogique de 15' assortie d'un entretien de 15' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra dans le même temps que sa convocation son thème de séance et la catégorie visée) 2. Un oral de 15' maximum portant sur la présentation d'un rapport de stage assorti d'un entretien de 15' maximum avec le jury L'évaluation du rapport de stage porte sur la réalisation et l'analyse de 5 séances d'entraînement de GB menées dans les catégories U11 à U13 plus 5 séances menées dans l'une des catégories supérieures (U15, 17, U19 ou Senior)

Pour plus de renseignements, contactez votre Ligue ou District